

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Collectivité : COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)

<p>Date de convocation : 15/03/2023</p> <p>Membres :</p> <p>En exercice <input type="text" value="19"/></p> <p>Présents : <input type="text" value="14"/></p> <p>Votants : <input type="text" value="17"/></p> <p>Date d'affichage : 22/03/2023</p> <p>Date de publication : 22/03/2023</p>	<p>Le 20 mars 2023 à 20h30 au foyer polyvalent</p> <p>Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Georges CLAIR, Maire.</p> <p>Étaient présents : Jean-Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORÊT, Aurélia FOURNIER, Fabrice GUIRAUD, Nathalie KATSAMANTOU, Huguette LALANNE, Carine LASSOUANE, Vincent NEVOT, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PEDEMAY et Aurore VERDIER</p> <p>Étaient représentés : Gabriel BEUGIN par Katia PEDEMAY, Anne-Marie CAUSSÉ par Muriel PAILLER, Tovo RABEMANANTSOA par Nathalie KATSAMANTOU, Séverine RODRIGUES par Aurélia FOURNIER</p> <p>Absent : Arnaud BOURBON</p> <p>Secrétaire de séance : Anne-Cécile DUCOSSON</p>
---	---

DÉLIBÉRATION N° 2023-15**OBJET : Adoption du compte administratif 2022 du budget principal**

Le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur le compte administratif du **budget principal de la commune** de l'exercice 2022 adressé par Mme Anne-Marie CAUSSÉ, Maire en exercice en 2022, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Conformément à la réglementation, Anne-Marie CAUSSÉ absente et ne prenant donc pas part au vote, Huguette LALANNE, doyenne de l'assemblée, assure la présidence du vote du compte administratif.

A la majorité, Carine LASSOUANE, Aurore VERDIER, Lionel COUBRA et Damien OBRADOR s'abstenant, le Conseil Municipal se prononce pour :

- **donner acte** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

EXÉCUTION DU BUDGET 2022			
		Dépenses	Recettes
RÉALISATIONS DE L'EXERCICE	Fonctionnement	1 880 851,62 €	2 001 272,03 €
	Investissement	443 694,86 €	574 944,61 €
		Dépenses	Recettes
REPORTS 2021	Fonctionnement		437 473,18 €
	Investissement	123 889,90 €	
TOTAL		2 448 436,38 €	3 013 689,82 €
		Dépenses	Recettes
RESTES A RÉALISER A REPORTER EN 2023	Fonctionnement		
	Investissement	179 264,46 €	281 690,71 €
	Total à reporter en 2023	179 264,46 €	281 690,71 €
		Dépenses	Recettes
RÉALISATIONS DE L'EXERCICE	Fonctionnement	1 880 851,62 €	2 438 745,21 €
	Investissement	746 849,22 €	856 635,32 €
	TOTAL	2 627 700,84 €	3 295 380,53 €

- **constater** les identités de valeur avec les indications du compte nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **reconnaître** la sincérité des restes à réaliser ;
- **arrêter** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

POUR : 13

CONTRE : 00

ABSTENTIONS : 04

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 20 mars 2023

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance

Anne-Cécile DUCOSSON